

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

L'Ecole Polytechnique étant une école militaire doit donner l'exemple du respect intégral des instructions réglementaires. C'est pourquoi elle exige des Commissaires de surveillance l'application stricte des dispositions ci-dessous. Les candidats en sont tout spécialement avisés.

A - Dates et ordre des compositions.

VENDREDI 8 MAI

- 1^{ère} SEANCE : Première composition française (3 heures), de 8 h 30 à 11 h 30.
2^{ème} SEANCE : Composition de physique (3 heures), de 14 h 30 à 17 h 30.

SAMEDI 9 MAI

- 3^{ème} SEANCE : Première composition de mathématiques (4 heures), de 7 h 30 à 11 h 30.
4^{ème} SEANCE : Composition de chimie (3 heures), de 14 h 30 à 17 h 30.

LUNDI 11 MAI

- 5^{ème} SEANCE : Deuxième composition de mathématiques (4 heures), de 7 h 30 à 11 h 30.
6^{ème} SEANCE : Deuxième composition française (3 heures), de 14 h 30 à 17 h 30.

MARDI 12 MAI

- 7^{ème} SEANCE : Composition de dessin graphique (1) (4 heures), de 7 h 30 à 11 h 30.
8^{ème} SEANCE : Composition de langue vivante obligatoire (*version* : 1 h 30), de 14 h 30 à 16 h.
9^{ème} SEANCE : Composition de langue vivante obligatoire (*thème* : 1 h), de 16 h 15 à 17 h 15.

MERCREDI 13 MAI

- 10^{ème} SEANCE : Composition de calcul numérique (1 h 30), de 8 h à 9 h 30.
11^{ème} SEANCE : Composition de langue facultative (1 h 30), de 9 h 45 à 11 h 15.

La composition de dessin d'imitation (3 heures) sera faite par les seuls admissibles dans les locaux de l'Ecole Polytechnique entre les épreuves orales du premier et du second degré. Les jours et horaires seront donnés par voie d'affichage.

La durée indiquée pour chaque composition sera rigoureusement observée. Elle ne contient pas le temps nécessaire à la distribution des feuilles et des sujets. Il appartient donc aux candidats de prendre toutes mesures pour arriver à l'heure. (Cf. parag. C - 1^o de la présente instruction).

Aucun candidat pour quelque motif que ce soit, n'est autorisé à composer à des dates différentes de celles qui précèdent.

(1).- Avant la séance consacrée au dessin graphique, un quart d'heure est accordé aux candidats pour préparer leur matériel et fixer leur feuille ; les candidats seront admis dans la salle d'examen au commencement de la 7^{ème} séance, en temps utile pour pouvoir profiter de ce délai avant 7 h 30, heure fixée pour la distribution du sujet.